



## Renseignement sur les delivrance detitre de sejour

Par **yanirayan**, le **24/01/2014** à **10:02**

bonjour, tout le monde

j'ai déposer une demande de titre de séjour mars 2013 pour accompagner mon fils malade il est rentrer en France en bonne santé ,il a été victime d'un accident sur la voie publique le médecin traitant il m'a dit puisque c'est un enfant il va être suivi jusqu'à 18 ans a la préfecture il m'a dit on va prendre juste un dossier pour un seul parent comme si l'enfant il n'a pas besoin d'un autre parent, bref il m'a délivré une attestation de dépôt et depuis mars 2013 pas de courrier rien a chaque fois que je me présente a la préfecture ils me disent attend attend que je dois faire?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]